



SOMMAIRE

1- L'Actualité :

Installation du Comité de certification des systèmes de management et le Comité de préservation de l'impartialité de l'IANOR.

2- Histoire d'une réussite:

Groupe BENAMOR, leader du couscous...

3- Algérie en bref

4-Conjoncture/Analyse :

Indicateurs économiques positifs pour l'Algérie en 2011 et pour 2012.

5-Fiche pays: L'Allemagne

6-Espace libre :

MIDEST 2011 – Une vitrine de l'offre mondiale de la sous-traitance industrielle Un espace d'affaires et de sourcing,

7- Fiche produit :

La petite histoire du couscous.

8- Le monde en bref

9- Pêle-Mêle

10- Trois questions A :

Sylvia Adjoa HUNDT-AQUEREBURU, présidente de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprise du Togo (AF CET)

11-Agenda Infos Pratiques

La Lettre Algex

الوكالة الوطنية لترقية التجارة الخارجية
AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DU COMMERCE EXTERIEUR

La valorisation de la figue de barbarie en Algérie



Le 29 septembre 2011, s'est tenue sous la présidence du Directeur Générale de l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (Algex), une réunion de travail au siège d'Algex, sur la valorisation de la figue de barbarie en Algérie. Des producteurs de figues, des producteurs d'huile extraite à partir de ces figues, des chercheurs, etc... ont ainsi, au cours d'un intéressant débat, pu échanger leurs idées, exposer leurs projets, mais surtout se donner rendez-vous à une date ultérieure, dans le cadre d'une journée d'information plus technique, sur la question, qui réunira un plus grand nombre d'invités de divers horizons.

1-L'ACTUALITE

INSTALLATION DU COMITE DE CERTIFICATION DES SYSTEMES DE MANAGEMENT ET LE COMITE DE PRESERVATION DE L'IMPARTIALITE DE L'IANOR

Dans le cadre de l'accréditation de ses activités de certification des systèmes de management, l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) a organisé, le 12 Septembre 2011 à l'Hôtel Mercure à Alger, une journée consacré à la mise en place de deux Comités, à savoir le Comité de certification des systèmes de management, et celui de préservation de l'impartialité de l'IANOR.

A noter que l'IANOR offre à toute entreprise le conseil et l'accompagnement afin d'intégrer dans la stratégie l'approche des référentiels normatifs à travers la certification des systèmes de management et la certification produit (Marque TEDJ).

Le Comité de certification est chargé de proposer au Directeur Général de l'IANOR, l'attribution de la certification des systèmes de management des clients de l'IANOR, après consultation des dossiers techniques anonymes de ses clients.

L'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (Algex) est membre dans ce dernier Comité pour étudier et donner un avis sur les dossiers présentés en la matière.

S'agissant du Comité de préservation de l'impartialité, il est chargé d'aider l'IANOR à élaborer les politiques, en termes d'impartialité de ses activités de certification des systèmes de management.

A cet effet, il incombe au Comité de préservation de l'impartialité d'élaborer une revue, au moins une fois par an, sur l'impartialité des processus d'audit, de certification et de prise de décision qui sont propres au comité de certification des systèmes de management de l'IANOR.

ALGEX

2-HISTOIRE D'UNE REUSSITE

GRUPE BENAMOR ,LEADER DU COUSCOUS...

Fondée en 1984 par le défunt Mr. Amor Benamor, l'entreprise familiale "Groupe BENAMOR" spécialisée dans la transformation des céréales, une entreprise en plein essor, leader sur le marché. Actuellement dirigé par les enfants de Mr. Amor Benamor, le Groupe BENAMOR continue à cultiver un savoir-faire, un sérieux et un dévouement extrêmes, se conformant ainsi scrupuleusement aux principes instaurés par son fondateur. Le Groupe BENAMOR est situé à l'est d'Alger, dans la wilaya de Guelma. Il réalise un chiffre d'affaires moyen de 56 millions d'euros par an par le biais des deux grandes sociétés qui le composent :

- La conserverie Amor BENAMOR (CAB), spécialisée dans la production de la tomate concentrée sous plusieurs formes, les piments (harissa), la mayonnaise ainsi que différentes confitures telles que la confiture d'abricot, la confiture d'orange, la confiture de pêche et enfin la confiture de pomme.

- Les moulins Amor BENAMOR qui ont, eux, pour activité principale la transformation du blé dur en divers types de semoules.

Pour diversifier ses activités et ne pas se limiter à la production du concentré de tomate dont il est leader, le groupe Benamor a investi dans d'autres créneaux tels que la production de pâtes alimentaires et de semoule. Des installations gigantesques sont mises en place dans la région d'El-Fedjoudj. L'unité semoule a été créée en 2000 sur une superficie de 42 500 m2. Sa capacité de production est de 700 tonnes par jour alors que celle du stockage de blé est de 27 500 tonnes. L'unité pâtes alimentaires et couscous, qui est aussi installée à El-

Fedjoudj, elle, a été érigée sur une superficie de 40 000 m2. Ses capacités de production en pâtes courtes et en couscous sont de 150 tonnes par jour, chacune. Ayant capitalisé une expérience plus que prometteuse avec la tomate industrielle, le groupe est en train de rééditer la même expérience avec les céréales; il a procédé en décembre 2010, au lancement d'un réseau censé mettre en relation des producteurs de blé et des meuniers, afin d'améliorer la qualité du blé et des farines de production locale.

En se conformant à des normes extrêmement rigoureuses en matière de qualité, les Moulins BENAMOR arrivent à développer des produits de plus en plus prisés par les consommateurs. La mise en place du système HACCP permet de suivre et de maîtriser la qualité de ses produits, depuis la réception des matières premières jusqu'à la consommation des produits finis. Ce système permet d'être en parfaite adéquation avec les normes internationales actuellement en vigueur.

Pour ses ambitions d'exportation, le groupe BENAMOR a, par le passé, exporté du concentré de tomates vers la Libye et l'Irak. Vu que le groupe utilise les meilleurs blés au monde, ses produits, préparés avec soin, sont très demandés en Europe, notamment le couscous. C'est ainsi que le groupe envisage d'exporter prochainement du couscous et plus tard, des pâtes alimentaires. Le groupe a, en effet, signé un contrat avec une entreprise britannique pour distribuer ses produits en Europe. Actuellement, le groupe a une quantité de 1 500 tonnes à placer en Europe. Pour cette première année, il est question d'essayer d'atteindre le chiffre de un million de dollars d'exportation. Pour 2012, l'objectif est de tenter de multiplier ce chiffre par 2 ou 3.

Source Algex à partir
des données du site groupe
BENAMOR et les quotidiens nationaux

3 - ALGERIE EN BREF

ALGER - Le système d'alerte rapide opérationnel début 2012-

La mise en place par le ministère du Commerce d'un système d'alerte rapide permettant aux pouvoirs publics, consommateurs et opérateurs de retirer du marché un produit défectueux pouvant porter atteinte à la santé et à la sécurité du consommateur, sera effective début 2012, a annoncé Mr Sami KOLLI, Directeur de la Qualité et de la Consommation au ministère du Commerce, lors de son intervention au Séminaire régional sur la prévention des accidents domestiques, qui s'est tenu le 26 septembre 2011 à Ouargla. Le noyau central de ce réseau sera installé au siège du ministère du Commerce. Il associera les services extérieurs du ministère, les laboratoires régionaux relevant du Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (Cacque), les directions régionales et de wilaya du commerce, ainsi que le Laboratoire national de contrôle et répression des fraudes. En plus de la mise en place de ce réseau d'alerte, deux autres projets de décrets sont en phase d'élaboration et à la veille d'être introduits par le ministère du Commerce. Le premier concerne la garantie et service après-vente alors que le second portera sur l'étiquetage des produits.

LA TRIBUNE

ALGER - E-commerce et marketing sur le Net pour augmenter les parts de marché-

Le programme Enact du Centre international du commerce (CCI) de Genève poursuit, en collaboration avec Algex et l'Association des femmes algériennes chef d'entreprises (SEVE), l'organisation de cycles de formation consacrée aux femmes et aux jeunes entrepreneurs sous le thème: " Marketing sur Internet et E commerce : les clés de la réussite !" C'est ainsi qu'il a été organisé les 26 et 27 septembre 2011 au Cyberparc de Sidi Abdellah (Alger) un séminaire sur " les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des femmes et des jeunes entrepreneurs. Cet atelier vise à inciter les femmes et jeunes entrepreneurs à bien exploiter la technologie de l'information et de la communication dans les échanges commerciaux, à renforcer leur compétitivité et à augmenter leurs parts de marché en ligne, via le site internet et les différents réseaux sociaux Viadeo ou Facebook.

ALGEX

4-CONJONCTURE /ANALYSE/MARCHE

INDICATEURS ECONOMIQUES POSITIFS POUR L'ALGERIE EN 2011 ET POUR 2012

Si, d'un côté, les révoltes qui secouent, depuis le début de l'année, les pays arabes assombrissent leurs perspectives de croissance, et de l'autre côté, l'économie mondiale est marquée par une reprise anémique, les différents indicateurs macroéconomiques de l'Algérie restent globalement positifs. Tel que souligné dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales publié, le 20 septembre 2011, le Fonds monétaire international prévoit pour l'Algérie une croissance du PIB de 2,9% en 2011 et de 3,3% en 2012, contre 3,3% en 2010. Exemple : l'un des principaux indicateurs économiques, en l'occurrence l'emploi. Sur ce point, le Fonds relève que le taux de chômage connaît des baisses consécutives en Algérie : de 10% en 2010, il devra reculer à 9,8% en 2011 et à 9,5% en 2012. Concernant un autre indice, et non des moindres, à savoir l'inflation, le FMI estime qu'elle devrait passer de 3,9% en 2011 à 4,3% en 2012, contre 3,9% en 2010. Comparativement à d'autres pays de la région MENA, les experts de l'institution de Bretton Woods constatent que l'inflation en Algérie est, de loin, faible par rapport à la moyenne de ces pays, qui est estimée à 9,9% en 2011 et à 7,6% en 2012 contre 6,8% en 2010. Le même constat est relevé dans une comparaison avec les pays exportateurs de pétrole de la région où la moyenne de l'inflation est chiffrée par le Fonds à 10,8% en 2011, à 7,6% en 2012 contre 6,6% en 2010. Dans ses projections pour la région du Maghreb (hors Libye), le FMI prévoit une moyenne de taux de croissance de 2,9% en 2011 et de 3,9% en 2012 contre

3,5% en 2010. En conséquence de la conjoncture politique en Tunisie, qui s'est traduite notamment par une baisse du tourisme et des investissements directs étrangers, la croissance sera de 0% en 2011 contre 3,1% en 2010, selon le FMI qui pronostique, toutefois, une remontée de la croissance à 3,1% en 2012. Un constat quasiment similaire est valable pour l'Egypte dont la croissance devrait être de 1,2% en 2011 et de 1,8% en 2012, contre 5,1% en 2010. Dans son analyse sur la région MENA dont plusieurs pays ont connu des mouvements de révoltes depuis le début de l'année, le FMI affirme que «les troubles sociaux ont nui à la croissance dans certaines économies et ont pesé lourdement sur les recettes touristiques, les flux de capitaux et l'investissement», ajoutant, par ailleurs, que «les prix du pétrole ont stimulé l'économie des pays exportateurs de brut de la région». Les perspectives à court terme, poursuit-il, «sont encore soumises à des incertitudes inhabituellement élevées, découlant principalement d'une situation politique instable dans certaines économies de cette région». «La restauration de la santé financière et la conception d'un modèle de croissance pour créer, à moyen terme, l'emploi et la croissance restent également cruciales dans cette zone», préconise le FMI. Pour les pays exportateurs de pétrole de la région, à l'instar de l'Algérie, le FMI considère que «les gouvernements doivent saisir l'opportunité présentée par les prix élevés du pétrole pour construire des économies plus diversifiées et durables».

LA TRIBUNE

5-FICHE PAYS

L'ALLEMAGNE

DONNEES GENERALES

- 🚩 **Nom officiel:** République Fédérale d'Allemagne
- 🚩 **Capitale** : Berlin
- 🚩 **Population** : 82,6 millions d'habitants
- 🚩 **Superficie** : 356 970 Km²

Principaux indicateurs économiques année (2009)

- 🚩 **PIB** : 3332,8 milliards USD
- 🚩 **Croissance du PIB** : 1,2 %
- 🚩 **PIB/ habitant** : 40348 USD
- 🚩 **Taux d'inflation** : 0,9 %
- **Exportations** (milliards US\$): 1126,38
- **Importations** (milliards US\$) : 938,29

Principaux partenaires de l'Allemagne :

France, Pays-Bas, Etats-Unis, Royaume-Uni, Italie, Autriche, Belgique, Chine, Suisse, Pologne.

Echanges commerciaux Algérie- Allemagne:

Année	2010
Exportations algériennes	390,01
Importations algériennes	2385,22
Balance commerciale	- 1995,21

Source : Douanes Algériennes valeur : millions US\$)

Principaux produits algériens exportés vers l'Allemagne:

Combustibles minéraux, huiles minérales, Produits chimiques organiques, Métaux communs

Principaux produits Allemands importés par l'Algérie :

Céréales, Produits chimiques organiques, Papiers et cartons, Fonte, fer et acier, Produits céramiques

L'Allemagne est Membre de :

- L'Union Européenne.
- L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).
- L'Organisation de Coopération et de Développement économique (OCDE).

Droit de Douanes

Les échanges, à l'intérieur de l'Union Européenne, de marchandises originaires d'un des 27 Etats - Membres sont donc totalement libres de droits de douane. Ces échanges consistent en des livraisons et d'acquisitions intracommunautaires et non en des exportations et importations. Néanmoins, lors de l'introduction de marchandises d'origine intracommunautaire en Allemagne, l'exportateur devra obligatoirement remplir en fin de mois une Déclaration d'Echanges de Biens (DEB) ou Déclaration Intrastat. Concernant l'entrée de marchandises d'origine extra européenne sur le marché allemand, les droits de douane sont calculés Ad Valorem sur la valeur CIF de celles-ci, conformément au Tarif Douanier Commun (TDC) à tous les pays de l'Union. Alors que le principe de la libre circulation des marchandises constitue le volet interne de l'union douanière, le TDC en constitue le volet externe puisqu'il permet d'appliquer des droits de douane uniformes aux produits importés des pays tiers, quel que soit l'Etat membre de destination.

Les droits pour les pays extra européens sont relativement peu élevés, notamment pour les produits industriels.

Pour l'Algérie, ayant signé un Accord d'Association avec l'Union Européenne, les produits industriels accèdent au marché de l'UE en exonération de droits de douane.

De manière pratique, c'est le code **TARIC** (composé de 10 chiffres) qui permet de définir le taux des droits de douane et la réglementation communautaire applicables lors de l'importation d'un produit originaire d'un pays n'appartenant pas à l'Union européenne.

6- ESPACE LIBRE

MIDEST 2011 – UNE VITRINE DE L'OFFRE MONDIALE DE LA SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE UN ESPACE D'AFFAIRES ET DE SOURCING.



La Bourse de Sous-traitance et de Partenariat de l'Ouest (BSTPO) coordonne la prochaine

participation de l'Algérie au **Salon international de la Sous-traitance - MIDEST 2011** qui se tiendra du **15 au 18 Novembre 2011** au **Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte (France)**. Cette manifestation à laquelle l'Algérie a participé lors des éditions de 2009 et 2010, est inscrite au Programme Officiel des participations de l'Algérie aux manifestations se déroulant à l'étranger. Elle constitue pour les entreprises algériennes offrant des services de sous-traitance un véritable espace professionnel de rencontres et de prospection du marché mondial de la sous-traitance industrielle.

C'est le cadre idéal pour les PME algériennes de rendre visible leur savoir-faire, de rencontrer les professionnels et les donneurs d'ordres, de faire de la veille concurrentielle, de découvrir les innovations et solutions technologiques et de concrétiser leurs projets. La nécessité de développer le secteur de la sous-traitance en Algérie, en tant que vecteur

de développement industriel et de l'accroissement de la productivité a été réitérée lors de nombreuses rencontres et notamment lors de la présentation, à **ALGEX en Septembre 2010, d'un Panorama sur la sous – traitance en Algérie** dans le cadre du Programme Optimexport. Encore insignifiant, ce secteur recèle des capacités nationales considérables dans diverses activités de production et de services qu'il y a lieu de valoriser et de faire connaître lors du MIDEST 2011.

Les principales recommandations faites lors de cette présentation ont, notamment, porté sur la nécessité d'améliorer la visibilité de l'offre Algérienne de sous-traitance et d'encourager la création de pôles de compétitivité sectoriels.

Pour rappel, c'est en 2009 que l'Algérie a marqué sa première présence officielle à cet événement à travers un Pavillon collectif de 30 exposants. Cette participation a, également, vu l'attribution d'un trophée d'honneur à la Bourse de Sous-traitance de l'Ouest (BSTPO) pour ses efforts d'accompagnement et de coordination de la participation algérienne.

ALGEX

7-FICHE PRDUT

La petite histoire du couscous ...



Le couscous, plat national en Algérie et dans les pays du Maghreb, est en train de devenir un plat universellement reconnu et apprécié. Les historiens sont

partagés sur l'origine exacte du couscous, certains d'entre eux affirmant qu'à l'instar des pâtes, il serait originaire de Chine, d'autres d'Afrique de l'est, mais la thèse la plus répandue et la plus plausible est celle de l'apparition du couscous en Afrique du nord, où des fouilles archéologiques ont révélé la présence d'ustensiles de cuisine datant du IXe siècle qui ressemblent très fortement à l'outil principal de cuisson du couscous qui est le couscoussier. L'expansion du couscous s'effectua grâce aux conquêtes arabo-musulmanes, à partir du XIème, et au développement commercial que connût cette région. Cette expansion fut accélérée par le développement des cultures de blé dans cette région. C'est ainsi que le couscous fut amené et répandu en Afrique sub-saharienne, en Andalousie et dans le pourtour méditerranéen. L'Amérique du Sud fit connaissance avec le couscous par l'intermédiaire d'une colonie portugaise venant du Maroc.

Le couscous est une recette typiquement berbère. Les Français l'ont découvert sous Charles X. Le couscous s'est classé en 2006 en deuxième position des plats préférés des Français. En Kabylie, on le nomme "Seksu", au Maroc, on le nomme "Kseksu" ("Seksu" au nord). Une partie de l'Algérie, le Maroc et la Libye appellent ce plat également *طعام* *tāām*, c'est-à-dire nourriture. Dans les Aurès, à l'est du pays algérien, on le nomme « *barbucha*. À l'est de l'Algérie (Constantine), ce plat est nommé *naama* *نعمة*, terme pouvant être traduit par *bénédiction*. En Tunisie, *cosksi*. Plat typiquement maghrébin, le couscous sous

toutes ses formes et à toutes ses "sauces" s'est grandement universalisé, au point de soulever une controverse quant à son origine. Le 3 juin 2004 à l'occasion de la 37ème Foire Internationale d'Alger, l'Algérie fait son entrée dans le **Guinness des Records** en réalisant un double record : le plus grand couscous du monde dans le plus grand couscoussier du monde. L'opération s'est déroulée bien sûr sous le regard attentif d'experts mandatés par le Guinness pour l'homologation officielle du record. Le Groupe SIM SPA (Semoulerie Industrielle de la Mitidja) détient ce record, avec la préparation de **6 040 kg/h de couscous** avec viandes et légumes. Plus de 25 000 plats ont été servis à des milliers de visiteurs et en présence de hautes personnalités réunies à cette occasion, telles que le Ministre des Affaires Etrangères, le Ministre de la Culture, le Ministre de la PME et de l'Artisanat, les Walis d'Alger et de Blida, des Sénateurs, Députés et Ambassadeurs.

En 2005, l'Algérie a pu décrocher le 1^{er} prix, décerné par l'Association Touristique Pro Loco de San Vito et l'agence de communication et de marketing Feedback de Palerme, avec la participation d'un Chef exceptionnel comme Sid Ali Lahlou, qui a réussi le défi de faire parler du couscous algérien - boudé jusque-là et auquel on a préféré les couscous tunisien et marocain - en décrochant le très convoité prix du meilleur couscous.

Cette réalité du couscous algérien, en dépit du caractère encore très modeste de la participation algérienne au commerce mondial du couscous, témoigne encore une fois des réelles potentialités à l'exportation dont dispose l'Algérie pour améliorer sa balance commerciale dans le secteur de l'agroalimentaire. Les exportations algériennes de couscous, durant les 07 premiers mois de l'année en cours, s'élevèrent à 80 tonnes pour une valeur de 90.000 dollars.

8 - LE MONDE EN BREF

PARIS- 11e édition du Forum économique international sur l'Afrique - Ouvert le 20 septembre 2011 à Paris, organisée par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) en partenariat avec la Banque africaine de développement. Ce forum qui réunit plusieurs experts présente le rapport sur les perspectives économiques en Afrique (PEA), qui est le fruit d'une collaboration entre le centre de l'OCDE, la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Plusieurs délégations gouvernementales conduites par des ministres, des dirigeants de structures privées et de la société civile ainsi que des chercheurs vont, durant ce forum, confronter leurs opinions et leurs analyses sur les perspectives économiques, sociales et politiques du continent. Cette édition prévoit une table ronde sur les réformes politiques en Afrique. Deux autres panels concernant « le partenariat entre l'Afrique et ses partenaires émergents », et « G20 : quels enjeux pour l'Afrique » viendront renforcer la base des discussions. **LES AFRIQUES BRUXELLES - Jouets : l'UE renforce ses règles de sécurité** - De nouvelles règles de l'Union européenne (UE) relatives à la sécurité des jouets sont entrées en vigueur le 20 juillet 2011. Les Etats membres doivent dorénavant veiller à ce que les autorités de surveillance du marché effectuent des contrôles aux frontières et au sein de l'UE, y compris en inspectant les locaux des opérateurs économiques. Les fabricants, importateurs et distributeurs doivent de leur côté réaliser une évaluation des dangers potentiels que peuvent représenter les jouets avant de les mettre sur le marché. Enfin, les fabricants sont tenus d'assurer leur traçabilité.

LE MOCI BRUXELLES - L'Union Européenne adopte une directive sur les déchets nucléaires - Alors que la Commission européenne (CE) avait préconisé une interdiction totale des exportations de déchets radioactifs, le Conseil de l'Europe a finalement autorisé, dans une directive adoptée le 19 juillet 2011, l'exportation vers des pays tiers, à condition que ceux-ci disposent de centres de stockage en couche géologique profonde. *Aucun n'est en cours de construction en dehors de l'Union européenne. En l'état actuel de la technique, il faut au moins 40 ans pour en concevoir un et le construire.* Les directives de l'UE interdisent déjà expressément l'exportation de ces déchets vers les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ainsi que vers l'Antarctique. **LE MOCI**

9-PELE – MELE

BRUXELLES – La douane algérienne lauréate d'un concours international de photo-



La Douane algérienne a reçu le trophée de la 3ème édition

du concours photo de l'Organisation Mondiale des Douanes pour l'année 2011 à l'occasion de la tenue des 117^{ème} / 118^{ème} sessions du Conseil de Coopération Douanière du Conseil de l'OMD à Bruxelles du 23 au 25 juin 2011.

OMD ET DOUANE ALGERIENNE

BRUXELLES - Exporter vers l'Union Européenne? Export Helpdesk vous informe : [Se concentrer sur les besoins: l'UE propose un nouveau Système de Préférences tarifaires Généralisées pour 2014](#) - L'UE prévoit de réserver ses préférences à l'importation aux pays en développement qui en ont le plus besoin, en limitant son système de préférences tarifaires généralisées (SPG) à environ 80 pays, afin de tenir compte de l'émergence de certains pays en développement plus avancés qui sont désormais compétitifs sur le plan mondial. Parallèlement, l'UE veut inciter davantage de pays à respecter les conventions internationales essentielles relatives aux droits de l'homme et aux droits des travailleurs, à la bonne gouvernance et à l'environnement, dans le cadre du régime SPG+, qui accorde des concessions commerciales supplémentaires aux pays vulnérables.

EXPORTHELPDESK/NEWSLETTERS N°13

PARIS - La Chambre de Commerce Internationale (ICC) lance de nouvelles règles d'arbitrage- Afin de mieux servir les objectifs actuels et futurs des entreprises et des gouvernements en matière de commerce international et d'investissement, l'ICC a lancé une version révisée de son Règlement d'arbitrage. Parmi les ajouts figurent des dispositions sur les différends qui impliquent plusieurs contrats et parties, des procédures révisées de gestion des affaires, la nomination d'un arbitre d'urgence pour ordonner des mesures immédiates, ainsi que des modifications destinées à faciliter le traitement des différends survenant dans le cadre de traités d'investissement et d'accords de libre-échange. D'autre part, le nouveau Règlement est publié dans une brochure qui inclut également le Règlement ADR de l'ICC, lequel permet aux parties de résoudre leurs différends à l'amiable. Les deux règlements visent à assurer la transparence, l'efficacité et l'impartialité du processus de règlement des différends. Le nouveau Règlement entrera en vigueur le 1er janvier 2012. **LE MOCI**

10-TROIS QUESTIONS A

Sylvia Adjoa HUNDT-AQUEREBURU, Présidente de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprise du Togo (AF CET), un ensemble de plus de 25 entreprises qui opèrent dans la petite industrie, l'architecture, la prestation de services, le conseil, le commerce, etc. Elle dévoile ici, au journal « Les Afriques », leur univers de femmes chefs d'entreprise, leurs perspectives, et la problématique de leur accès aux crédits et aux garanties dans un Togo en pleine relance économique soutenue par des fonds bilatéraux et multilatéraux.



Qu'est-ce qu'être femme chef d'entreprise dans l'univers des opérateurs économiques au Togo ?

L'univers des opérateurs économiques au Togo n'est pas si différent de celui de bon nombre de pays du Sud.

Evidemment, il a des points qui lui sont propres et le distinguent des autres. C'est dans cette particularité, dans un Togo en pleine relance économique, avec des réformes tous azimuts, qu'évoluent les femmes chefs d'entreprise. En fait, être femme chef d'entreprise au Togo signifie faire montre d'une grande intrépidité face aux aléas des affaires, de fortitude et de goût du risque, à pouvoir créer sa propre société, avoir à la fois la capacité et les compétences doublées d'un sens pointu des responsabilités pour diriger et aussi assurer au maximum son *leadership*. C'est aussi être performante et offrir des services de qualité pour émerger dans un rude environnement des affaires.

Pourquoi l'AF CET et quels sont ses objectifs ?

En fait, l'AF CET a été créée en 2001 par des femmes qui ont senti l'urgence de s'organiser pour impulser une nouvelle dynamique au monde des affaires au Togo, afin de participer de manière cohérente et efficace aux efforts économiques en faisant jouer le potentiel inouï de femmes entreprenantes, autres que le stéréotype qui leur est collé. La vision générale est de mettre en place une plate-forme pour la promotion et la défense des femmes entrepreneurs au Togo. Mais de façon spécifique, elle axe ses démarches sur le lobbying auprès des autorités politiques et administratives, le partenariat intersectoriel, le renforcement des capacités de développement des membres et la promotion de l'image de la femme chef d'entreprise. Ce regroupement est

ouvert aux femmes ayant immatriculé leur entreprise au Registre du commerce et du crédit immobilier.

Quelles sont les véritables difficultés qui entravent, au Togo, le plein essor des femmes chefs d'entreprise ?

D'abord, il faut noter que les femmes ont les mêmes difficultés que les hommes entrepreneurs. Mais je crois que les femmes chefs d'entreprise au Togo sont plus éprouvées par les difficultés à s'installer dans le formel, ce qui explique leur pléthore dans l'économie informelle. Il n'y a rien qui les stimule. Etant donné qu'elles sont des femmes battantes dans tous les secteurs de la vie économique du pays, elles n'hésitent pas à lutter contre vents et marées pour, d'abord, entreprendre, puis produire de bons résultats. Un autre point est qu'elles sont victimes de toutes les formes de violences dans leurs activités professionnelles, de discrimination en tous genres, et qu'elles accèdent difficilement au crédit, faute de disposer des garanties demandées par les institutions financières.

Les forces et les faiblesses de l'AF CET, où les situez-vous ?

En effet, nous constituons une grande force, surtout que nous sommes la toute première association qui se soit organisée dans le domaine de l'entreprenariat féminin et nous entretenons un bon partenariat avec les institutions et organisations du secteur privé. Les autorités politiques et administratives ont connaissance de notre existence et nous sommes désormais consultées avant la prise de grandes décisions de la vie économique du Togo ; un pari gagné ! Notre grande faiblesse réside en la non-disponibilité des femmes, qui sont toujours plus occupées par la gestion quotidienne de leurs affaires. Nous en avons conscience et avons besoin de recruter, à cet effet, du personnel spécialisé.

11-AGENDA / INFOS PRATIQUES



La 5^{ème} Edition du Salon Professionnel International de l'Industrie "Alger Industries" se tiendra du 3 au 6 octobre 2011

au Palais des expositions (Pins maritimes).

Placée sous le signe du développement des industries algériennes, de la promotion de la production nationale et du renforcement des relations d'affaires et de la coopération, cette manifestation est organisée par la société Batimatec Expo, en partenariat avec la Safex. Le Salon se veut un rassemblement des professionnels de l'industrie et un espace

privilegié et opportun pour l'ensemble des acteurs nationaux et étrangers intéressés et/ou impliqués dans l'ensemble des branches constituant la vitrine de ce rendez-vous annuel. Cette manifestation a pour objectif, de contribuer à une meilleure connaissance du potentiel industriel national, des innovations technologiques et des nouveaux produits, à une évaluation objective des efforts de développement national et à la densification des relations d'affaires entre partenaires algériens et étrangers.

5^{ème} Edition du Salon International du Véhicule Industriel d'Alger (SIVI) :

La manifestation est désormais devenue incontournable. Les professionnels du véhicule industriel et utilitaire se donnent rendez-vous du 2 au 8 octobre 2011 au palais des Expositions (Safex).



Adresse : RN-N° 5 Cinq Maisons, Mohammadia, Alger. BP 191, Hassen Badi El-Harrach-Alger
Tél: (213)21.82.61.58/52.12.10-Fax : (213)21.52.11.26
Email : info@algex.dz Site web : www.algex.dz

Directeur de la publication : Mohamed BENNINI

Secrétariat de Rédaction : Saïda TOUATI

Diffusion : Fatma REBAH

Participation à la rédaction :

Saïda TOUATI/Sid Ali BOUHAL/Nouara TOUBAL

Ali BOUCHEMA/Kamel BOUKROUH/Farida SAKHRI